



Paris, le 29 juin 2011

LE MEPRIS

Communiqué de presse

Trois ans après l'annonce par François Fillon d'un grand « Chantier national prioritaire pour le logement », l'accès au logement des personnes sans abri et mal logées n'est toujours pas une priorité. Le Premier ministre s'était engagé à revoir les associations du Collectif (qui rassemble les principaux acteurs associatifs de la lutte contre l'exclusion par le logement), suite à leur mobilisation sur le Pont des Arts en novembre 2010. A la veille de l'été, elles n'ont pas été reçues. Même silence du Président de la République, qui n'a guère donné suite à notre demande de rencontre en janvier 2011...

Face au mépris des plus hautes instances de l'Etat envers toutes les situations d'exclusion et de détresse sociale qui ne sont pas prises en charge, les associations veulent exprimer leur colère !

Elles ont vu se multiplier, ces dernières semaines, des mesures d'une grande brutalité :

- **Fermeture de places d'hébergement et d'hôtel**, sans qu'aucune solution ne soit proposée aux personnes. Ces fermetures sont la conséquence de réductions budgétaires inacceptables en 2011 (- 41 millions d'€) et qui pourraient se poursuivre en 2012 (annonce d'une diminution de 64 millions d'€). Sachant que l'Etat fait lui-même le diagnostic d'un manque de places d'hébergement (ex : déficit de 13 000 places en Ile-de-France) sans vouloir en créer de nouvelles ;
- **Remises en cause frontales du principe d'accueil inconditionnel pour les publics migrants et demandeurs d'asile**. Alors que les capacités des Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) sont notamment insuffisantes (seulement 37% des demandeurs d'asile présents sur le territoire au 1er janvier 2010 ont été pris en charge), les restrictions budgétaires sur le dispositif d'accueil d'urgence remettent en cause le devoir d'accueil inconditionnel. Le Collectif dénonce les décisions discriminatoires de certaines préfectures (Calvados, Haut-Rhin, Vienne, Yonne, Moselle...) qui demandent aux associations de remettre à la rue les personnes migrantes, qui sont pourtant parmi les plus vulnérables ;
- **Fragilisation extrême du secteur associatif, déjà fortement pressurisé**. Ces coupes budgétaires exposent les associations à des difficultés croissantes pour venir en aide aux personnes qu'elles accueillent. La multiplication sur tout le territoire des annonces de licenciements et/ou de fermetures de structures montre qu'une nouvelle étape est franchie.

Les associations du Collectif ont été invitées à participer à un énième rendez-vous, jeudi 30 juin, avec le secrétaire d'Etat au Logement dans le cadre de la Refondation (réforme du dispositif d'hébergement et de l'accès au logement lancée en 2009). Alors qu'elles ont joué le jeu du dialogue depuis deux ans, elles craignent que cette rencontre, comme les précédentes, soit en déconnexion totale avec les réalités de terrain et n'aboutisse à rien de concret (ex : toujours pas de perspective pour sortir de la gestion saisonnière de l'hébergement pour l'hiver 2011-2012, alors que la Refondation devait déjà régler ce problème pour l'hiver dernier).

Quelles perspectives pour la Refondation et sa logique du « logement d'abord », en l'absence d'une offre de logements suffisante et accessible, notamment dans les zones les plus tendues ? Rappelons que plus de 3.5 millions de personnes sont non ou mal-logées en France, et plus de 18 700 ménages prioritaires dans le cadre du Dalo n'ont pas été relogés par les préfets au-delà du délai légal. Les orientations actuelles de la politique du logement ne font que renforcer nos inquiétudes : désengagement de l'Etat sur le budget des aides à la pierre et sur celui de l'Anah, remise en cause du conventionnement social dans le parc privé, politique de prévention des expulsions locatives au point mort...

Le Collectif des associations demande aujourd'hui au Gouvernement un engagement extrêmement fort, à travers des moyens financiers suffisants pour faire face à la crise sociale majeure que nous traversons.

Contacts presse :

FNARS : Bernard Loyer (01 48 01 82 06)

Secours Catholique : Catherine Coutansais (01 45 49 73 40) Djamila Aribi (01 45 49 75 24)

Fondation Abbé Pierre : Micheline Santonastaso (01 55 56 37 45 - 06 23 25 93 79)

Les associations membres du Collectif

Advocacy France,
Association des Cités du Secours Catholique,
Association Emmaüs,
Association Nationale des Compagnons Bâtisseurs,
ATD Quart Monde,
Centre d'action sociale protestant (CASP),
Collectif Jeudi noir,
Collectif Les Morts de la Rue,
Comité des Sans Logis,
Croix-Rouge française,
Emmaüs France,
Enfants de Don Quichotte,
Fédération d'aide à la santé mentale Croix marine,
Fédération des Associations pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL),
Fédération de l'Entraide Protestante,
Fédération Française des Equipes Saint-Vincent,
Fédération des Pact,
Fédération nationale Habitat & Développement,
Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale (FNARS),
Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les Tsiganes et les Gens du voyage (FNASAT-Gens du voyage),
Fondation Abbé Pierre,
Fondation de l'Armée du Salut,
France Terre d'Asile,
Les petits frères des Pauvres,
Ligue des Droits de l'Homme,
Médecins du Monde,
Secours Catholique,
Union Nationale des Amis et des Familles de Malades Psychiques (UNAFAM),
Union des professionnels de l'hébergement social (UNAFO),
Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (UNCCLAJ),
Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ),
Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (UNIOPSS).